

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MESURE PRÉVENTIVE

La Ville de Brossard interdit l'utilisation de l'application TikTok sur tous ses appareils

Brossard, 10 mars 2023 – À la suite des recommandations des gouvernements fédéral et provincial et afin d'assurer la protection des données qu'elle détient, la Ville de Brossard a décidé d'interdire l'utilisation et l'installation de l'application TikTok sur les appareils lui appartenant (iPhone, iPad, ordinateur portatif, etc.) à l'instar de plusieurs villes à travers le Québec.

À compter d'aujourd'hui, vendredi 10 mars, la Ville interdit donc l'installation et l'utilisation de l'application TikTok sur ses différents appareils de téléphonie et informatiques utilisés par les employés de la Ville et les élus, et ce, jusqu'à ce que les risques associés à l'utilisation de cette plateforme soient bien connus.

Bien qu'aucune preuve ne démontre que l'application représente une menace pour la sécurité des renseignements personnels, l'administration municipale tient à assurer la sécurité de l'information et la protection des données. La Ville suspend également son compte professionnel.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

brossard.ca

 brossard